

cherche à gagner encore davantage, et celui qui a perdu veut se débarrasser, et tout cela malheureusement au préjudice de...

L'AA. RR. le Prince et la Princesse Frédéric des Pays-Bas, accompagnés de leur auguste fille, la Princesse Louise, sont arrivés le 2 juin à Berlin, venant de Prusse, où l'AA. RR. ont rendu visite à l'impératrice de Russie.

Une nouvelle réunion des membres du Yacht-Club royal de Hambourg a eu lieu, mercredi dernier, à l'Hôtel des Pays-Bas, sous la présidence de S. A. R. le Prince-Henri. L'empressement à se faire admettre dans cette société va toujours croissant, et dans cette séance un grand nombre de personnes de distinction ont été admises au nombre des membres du Yacht-Club.

Les préparatifs pour les régates qui doivent avoir lieu le 10 mai, la Meuse, sont presque terminés, et tout présage à cette fête nautique un concours immense de spectateurs.

On écrit de la province de Gueldre, que la chasse au faucon, qui chaque année a lieu dans les environs du château du Loo, sous les auspices du prince d'Orange et du prince Alexandre des Pays-Bas, va s'ouvrir, et promet d'être des plus brillantes et les plus recherchées d'étrangers de distinction.

Les événements du Portugal se compliquent d'une telle manière, que nos lecteurs ne seront pas surpris de l'attention que nous accordons en ce moment à tout ce qui arrive dans ce pays. Un courrier parti le 25 de Lisbonne, a apporté à Madrid la nouvelle que les frères Costa Cabral s'étaient embarqués avec beaucoup de difficultés pour Cadix. Le ministre Gonzalez-Bravo paraît leur avoir prêté secours pour cette évasion.

Liabonne était toujours dans la plus complète anarchie, et les insurgés s'étaient rapprochés de la ville. Le gouvernement espagnol prend toutes les mesures que réclament les circonstances: des ordres ont été expédiés pour qu'un corps d'armée se forme sur la frontière de Portugal, afin de prévenir les moindres tentatives que pourraient faire les émigrés. Les troupes sont déjà en marche.

Les journaux de St-Petersbourg du 25 mai publient un rapport détaillé sur une tentative faite à la fin du mois d'avril par Schamyl Bey pour pénétrer dans la Kabardie. Le chef des Circassiens était à la tête de 15 ou 20,000 hommes. Les généraux russes, ayant eu connaissance de ce mouvement, se mirent aussitôt à l'œuvre pour empêcher l'exécution. Il paraît qu'ils y ont réussi; Schamyl n'a pu soulever la Kabardie, et après avoir manœuvré quelque temps, force lui a été de battre en retraite. Sa troupe n'a pas livré de combat aux Russes; son arrière-garde seule a eu à souffrir des poursuites de ceux-ci. Le rapport ne dit rien de la perte essuyée par les Circassiens qui doivent être fort considérable; il ne parle que de celles des Russes qui s'élevaient à 200 hommes, entés et blessés.

Bourse d'Amsterdam du 27 juin.

Les fonds hollandais en général sont assez fermes. Les affaires en 2 1/2 p. c. étaient très animées. Il a été fait aussi quelques affaires en fonds espagnols. Les Ardoins indéterminés étaient un peu plus faibles, mais par contre les 3 p. c. ont été bien soutenus. La marche était surtout très animée en ce qui concerne les fonds portugais. A propos des transactions en 3 p. c. se furent faites au cours de 53 et en 4 p. c. à 51 1/2; ces fonds ont fini par 50 et 49 p. c. au dessous du cours d'hier.

prendre garde à lui; le lendemain seulement, quelque bonne âme lui vint en aide et parut avoir compassion de sa profonde tristesse. D'une santé faible et d'un naturel affectueux, Nelson dut vivement ressentir les fatigues et les douleurs de cette initiation pénible pour tout le monde. Cinq mois après, le Reasonable, armé dans des circonstances particulières, fut mis hors de service, et le capitaine Suckling passa sur le Triomphe, vaisseau de 74, en station dans les eaux de la Tamise. Il eut avec raison que ce service inactif convenait pas à l'éducation maritime de son neveu, et le fit embarquer immédiatement sur un navire de la compagnie des Indes, que commandait un de ses anciens compagnons d'armes. Nelson, parti en 1770, se rendit à Chatham au mois de juillet 1772. Il avait contracté parmi les marins du commerce une véritable horreur pour la marine royale. Plusieurs semaines s'écoulèrent, dit-il, avant qu'un préjugé fortement enraciné fût placé à des sentiments plus nobles; cependant, mon ambition me vint à l'esprit, et je me disais: je voulais être bon marin, et, profitant de ces dispositions à cet égard, on m'accablait de récompenses, lorsqu'il me vint à l'esprit de me consacrer à la marine royale. Je me disais: si je suis un homme de bien, je devrais être un bon pilote; et j'appris à me servir au milieu des rochers et des sables, de qui m'a été depuis lors si utile. Mon éducation se continuait jusqu'au moment où on équipa une chaloupe pour le pôle Nord. Alors, bien qu'on ne permit point aux enfants d'être employés comme matelots, de se faire inscrire dans les équipages, je fis toute sorte de démarches pour être admis dans la Caracasse, commandée par le capitaine Lutwidge, et comme je me figurais devoir tenir la place d'un homme, je demandai à être nommé (S). Touché de ce désir, et qui exprimait avec raison de mon âge, le capitaine voulait bien y déferer, et nous sommes allés ensemble dans les termes de la plus grande amitié. Lord Mulgrave, avec lequel j'eus connaissance à cette occasion, me conserva aussi jusqu'au dernier moment au vie les meilleurs sentiments, et la protection la plus assidue. Durant l'expédition, lorsque les embarcations furent équipées pour quitter les deux vaisseaux bloqués par les glaces, je m'efforçai d'obtenir le commandement d'une chaloupe à quatre rames, lequel en effet me fut confié avec deux hommes et un équipage, et je partis pour le pôle Nord, non sans un peu d'orgueil, que c'était de toutes les embarcations la mieux conduite et la mieux commandée.

Différend entre l'Autriche et la Sardaigne.

Turin, 25 mai. L'attention publique est toujours vivement préoccupée de l'attitude prise par le gouvernement sarde vis-à-vis de l'Autriche. En écartant de ce conflit tout ce qui peut être politique, l'interdiction seule, l'interdiction presque absolue dont le conseil aulique a frappé les vins piémontais, est un motif très-suffisant pour expliquer l'agitation qui existe aujourd'hui dans les principales classes de la société comme dans le reste du pays. Des esprits non prévenus ont été égarés par cette mesure du conseil; on réclame, et on ne peut tarder à obtenir un dédommagement. Le gouvernement doit aviser; mais, en dehors de l'action officielle, on s'occupe aussi de trouver un remède à la situation commerciale du Piémont. C'est ainsi que déjà des citoyens les plus notables de Turin viennent de former une sorte de ligue, et qu'ils ont ouvert des listes de souscription publique, à l'effet d'établir à Turin et à Gènes des maisons de commerce destinées exclusivement à l'exportation des vins piémontais. Les principes et les statuts de cette société doivent être bientôt soumis à la sanction royale.

L'Autriche ne paraît pas se douter encore de toutes les difficultés qui doivent s'élever. Aujourd'hui même, s'il faut s'en rapporter à des informations d'ordinaire plus qu'exactes, il ne s'agirait de rien moins que d'une nouvelle prohibition que le conseil aulique, très-contrarié de l'effet produit par sa première mesure, lancerait contre un article principal du commerce et de l'agriculture piémontaise. Cette fois, les bêtes à cornes auraient leur tour après les vins. Il paraît que la menace de cette prohibition était signifiée en termes très-vifs dans la dernière note diplomatique que l'ambassadeur d'Autriche vient de communiquer au gouvernement sarde. On saura bientôt à quoi s'en tenir sur ce point; mais déjà se manifestent de vives appréhensions parmi tous ceux (et ils sont en grand nombre) dont le commerce de l'espèce bovine est la ressource principale.

Les ordres les plus sévères ont été envoyés de Vienne à Milan pour surveiller rigoureusement les relations si fréquentes et si intimes qui existent depuis un temps immémorial entre la Lombardie et le Piémont, relations que le voisinage de ces deux belles provinces de la péninsule italienne rendent continuelles. Les Piémontais qui se rendent en Lombardie sont, à la frontière, l'objet de tracasseries inconcevables et qui touchent presque au ridicule. On est allé jusqu'à refuser à plusieurs sujets lombards les passeports nécessaires pour se rendre en Piémont. En revanche, on a chassé de Milan plusieurs sujets sardes, qui n'étaient coupables d'aucun crime.

La cour de Rome a réclamé à son tour contre les tendances nouvelles du gouvernement sarde. Elle a cru, d'ailleurs, avoir une raison particulière de se plaindre, et elle en a saisi le prétexte sans perte de temps. On sait très-bien, que, par suite des derniers troubles de la Romagne (arrivés dans le mois de septembre de 1845), plusieurs émigrés romagnols vinrent demander un asile au grand-duc de Toscane. Mais ce souverain dut céder aux exigences de la cour romaine, et il renvoya de ses états tous les sujets pontificaux qui étaient venus y chercher un abri. Les réfugiés romagnols, chassés ainsi même de la Toscane, n'avaient d'autre ressource que de se rendre en France; mais quelques-uns d'entre eux, durant la bonne idée de se rendre à

parlément accablé le roi au plus; il ne se contenta point de leur accorder une hospitalité parfaite et généreuse, mais alla jusqu'à leur donner des places d'officiers dans l'armée sarde. Le gouvernement temporel du pape se plaignit aussitôt de ce procédé peu amical du gouvernement sarde. Le roi Charles-Albert, tout en protestant de son respect pour le Saint-Siège et de son dévouement à l'Eglise, et en rappelant que ces sentiments sont traditionnels dans la maison de Savoie, a soutenu les droits de son indépendance et a déclaré en termes très-polis qu'il était bien le maître de donner des grades dans son armée à qui bon lui semblait.

Les Français au Mexique.

On lit dans un journal de Paris: Nous trouvons dans une lettre particulière de la Vera Cruz,

poursuite d'un ours qu'ils avaient aperçu. Quand on vérifia leur départ, la brume avait encore augmenté d'épaisseur, et ne permettait pas de chercher à savoir ce qu'ils étaient devenus. Le capitaine Lutwidge et ses officiers commencèrent à craindre qu'il ne leur fût arrivé malheur. Sur les quatre heures du matin, néanmoins, le temps s'éclaircit, et l'on distingua fort loin du navire nos deux aventuriers aux prises avec un ours énorme. Le signal leur fut donné de revenir aussitôt; mais le camarade de Nelson voulut en vain l'engager à obéir, bien que le bassin de son fusil eût sauté, bien que leurs munitions fussent épuisées et que la glace ouverte entre eux et l'animal parût le mettre à l'abri de leurs coups, Nelson prétendait, malgré tout, l'assommer à coups de crosse. Le capitaine Lutwidge, voyant que son premier signal n'avait pas été suffisant, fit tirer un coup de canon qui eut pour effet de forcer Pours à battre en retraite. Nelson s'en revint alors, quelque peu effrayé des suites que pouvait avoir sa désobéissance. Il fut sévèrement réprimandé par le capitaine pour une conduite si peu convenable à son grade, et M. Lutwidge voulut savoir dans quel but il avait poursuivi Pours en question. « Monsieur, répondit le jeune cookswain avec une moue qui lui était familière, je voulais tuer Pours pour en rapporter la peau à mon père. » Après cette expédition, dans les détails de laquelle nous ne pouvons entrer, les vaisseaux qui l'avaient accomplie furent mis en commission, et Nelson, toujours dirigé par son oncle, passa sur le Sea Horse, de vingt canons, qui partait alors pour les Indes Orientales avec l'escadre commandée par sir Edward Hughes. Sa bonne conduite, remarquée par le commandant, lui valut bientôt le grade de midshipman. A cette époque, sa santé s'était notablement améliorée, son corps devenu plus robuste, son teint ranimé, lui faisait présager un rétablissement complet; mais après dix-huit mois passés dans les mers de l'Inde, il subit la terrible influence de ce climat, si contraire à la santé des Européens. Les secours de la médecine ne purent lutter contre les ravages du mal; Nelson, presque réduit à l'état de squelette, perdit complètement l'usage de ses membres. Il ne lui restait pour se rétablir d'autres chances que celles d'un retour en Angleterre. Il dut s'y résigner, et ce ne fut pas sans amertume qu'il laissa ses jeunes camarades, Charles Poole, Thomas Toubridge et tant d'autres, depuis lors l'honneur de la marine anglaise, poursuivre la carrière où il avait débuté avec eux. Il a dit lui-même, en parlant de cette époque et du découragement auquel il était en proie: « Je me sentais convaincu que c'en était fait de mon avancement; mon âme luttait en vain contre les obstacles nombreux que j'entrevois sur ma route, et qu'aucun espoir de protection n'apparaissait à mes yeux. Un jour cependant, après une longue et sombre rêverie, qui m'avait fait songer à me jeter par-dessus bord, une sorte d'inspiration patriotique vint à mon aide; je me figurai que mon roi et mon pays seraient mes patrons: — et alors, m'écriai-je, je serai un héros digne de l'un et de l'autre; je me consacrerai à la Providence, et braverai tous les

antérieure de quelques jours à la déclaration de guerre des Etats-Unis, des détails qui prouvent combien est critique la position de nos compatriotes au Mexique, au milieu surtout des événements qui se préparent.

Dans la nuit du 4 au 5 mars, la fabrique d'un Français, M. Hardouin, qui a monté une superbe filature de coton à deux lieues environ de la Vera-Cruz, a été attaquée par les habitants de la campagne. Les ouvriers indigènes étaient absents; notre courageux compatriote s'est défendu pendant toute la nuit par ses vingt cinq Français, et couchent à la fabrique, et il est parvenu à mettre en déroute les assiégeants, mais on craignait à chaque instant une nouvelle attaque.

Deux jours après, la boutique d'un pharmacien français, M. Linon, a été pillée en plein jour à la Vera-Cruz. Des scènes de ce genre ont lieu à chaque instant, et l'autorité de nos consuls est sans effet, puisque nous n'avons plus de représentant à Mexico, et que nos rapports diplomatiques avec la république ont entièrement cessé.

Pour comble de malheur, la station française du golfe du Mexique ne se compose, en ce moment, que de deux bricks, le Griffon et le Lapeyrouse, qui, obligés de croiser tout le long de la côte, ne paraissent devant la Vera-Cruz, qu'à des distances éloignées. Jamais nous n'avons plus en besoin au Mexique de forces imposantes, et jamais nous n'y avons été plus faibles.

Le budget de la Grèce.

Le budget des dépenses pour l'année 1846 a été fixé à 14,104,633 drachmes; il se compose des chapitres suivants:

Table with 2 columns: Category and Amount. Categories include Pensions et intérêts de la dette intérieure (404,387 dr.), Liste civile (1,000,000 dr.), Indemnités à payer aux membres de la chambre des députés (426,500 dr.), Ministère de l'extérieur (498,931 dr.), Ministère de la justice (875,431 dr.), Ministère de l'intérieur (770,000 dr.), Ministère de la culture et de l'instruction publique (873,026 dr.), Ministère de la guerre (4,429,952 dr.), Ministère de la marine (1,134,725 dr.), Ministère des finances (439,480 dr.), Administration et perception des impôts (1,895,435 dr.), Dépenses extraordinaires (285,600 dr.).

Le budget des dépenses de 1845 s'était élevé à 13,272,380 dr., ce qui fait pour celui de 1846 un excédant de 831,951 dr. Cet excédant provient des dépenses nécessitées pour plusieurs nouveaux établissements votés l'année dernière par les chambres dans l'intérêt du service public, comme par exemple la loi relative aux nominations, l'organisation des ministères, l'introduction de la police médicale, etc.; aux dépenses susmentionnées, il faut ajouter les crédits demandés pour la construction de routes, pour l'achat du matériel de l'armée et pour des allocations de différente espèce. Par contre, il faut remarquer que si le budget des dépenses pour 1846 a augmenté, celui des recettes a subi également une augmentation, attendu qu'en 1845 les recettes ont été fixées à 14,021,747 dr., somme dans laquelle figurent des recettes très-incertaines et qui en effet ne sont pas entrées au montant de 1,135,846 dr.; tandis que les recettes

Si l'on compare les recettes de 1846 aux dépenses de la même année, on trouvera en faveur des premières un excédant de 410,866 dr. Mais cet excédant se changera en déficit si l'on ajoute aux dépenses les intérêts et l'amortissement de l'emprunt Rothschild, ce qui fait pour l'année une somme de 3,395,050 dr. Cet emprunt est sans contredit une véritable calamité pour la Grèce, attendu qu'elle n'en a pas retiré le moindre profit et que cependant elle est tenue de l'amortir, ce qu'elle ne peut faire sans de grands préjudices. Il est vrai qu'il ne serait pas impossible pour la Grèce de porter ses revenus à 16 millions de drachmes et de réduire ses dépenses à 12 millions, ce qui réaliserait une économie de 4 millions pour la dette étrangère; mais la question est de savoir si l'on peut retirer chaque année de la circulation un capital de 4 millions sans exposer ceux les

dangers. Bien longtemps après, Nelson aimait à se rappeler ce moment d'exaltation passagère, après lequel il est toujours devant les yeux de son âme un astre conducteur qui le guidait à la renommée. Nous aimons, quant à nous, cette réaction mystique que nous appelons d'extases religieuses survenues aux croyants, après leurs journées d'obscurité, de sécheresse et d'abandon. Tous les enthousiasmes sont frères, si divers que puisse être leur but, et Nelson, à bord du Dauphin, nous a vivement rappelé Loyola malade; tous deux croyaient également en une lumière céleste providentiellement descendue en leur âme.

Les affaires de Nelson, au reste, allaient mieux qu'il ne le croyait lui-même; pendant son absence, le capitaine Suckling avait été nommé contrôleur de la marine. Il fit nommer son neveu, que le voyage avait en partie rétabli, comme lieutenant aspirant sur le Worcester, de 64, qui accompagnait un convoi destiné à Gibraltar. Bientôt, après le retour de ce navire, le 8 avril 1777, Nelson, âgé de dix-neuf ans, passa son examen de lieutenant. Son oncle présidait la commission; mais il ne voulait présenter son neveu aux officiers, ses collègues, qu'après le résultat de l'examen; il comptait sur Nelson et n'avait pas jugé nécessaire de lui concilier la faveur de ses juges. Le lendemain matin, Nelson fut promu au grade de second lieutenant sur la frégate la Lowestoffe, de 32 canons, commandée par le capitaine Locker, qui, depuis, à partir de ce moment, un de ses amis les plus intimes. C'est de lui que Nelson disait: « Je lui dois de savoir aborder un Français: — lay a Frenchman close, — me répétait-il sans cesse — and you will beat him. »

La Lowestoffe fut envoyée en croisière dans les Indes Occidentales, et peu de mois après, elle eut une rencontre, dont Nelson nous fait connaître dans son journal les détails caractéristiques: « Par un vent très-fort et une mer très-houleuse, notre frégate captura un corsaire américain. Le premier lieutenant reçut ordre de l'aborder, ce qu'il ne put faire, tant les vagues étaient dures. Quand il revint, le capitaine s'écria: N'ai-je donc ici personne pour aborder ma prise? et tout aussitôt le maître courut sur la passerelle pour descendre dans la chaloupe; mais je l'arrêtai, lui disant: Mon maître est venu, si j'échoue, ce sera le vôtre. — En la même, cet incident eut peu d'importance, mais il témoignait une disposition que j'ai toujours vue en moi, c'est que les difficultés et le danger m'attirent, et m'aident.

(La suite à demain.) Les lettres de Nelson au capitaine Locker et aux divers membres de la famille Locker, toutes conservées et mises au jour, sont, après les collections appelées Nelson papers et Hood papers, les plus précieux matériaux que l'on puisse consulter pour la biographie du héros.

pays à une crise financière. Il est malheureusement certain que la Grèce ne peut de longtemps encore supporter sans danger l'exportation de numéraire. Si donc les trois puissances alliées ont réellement à cœur la prospérité de la Grèce, il est temps enfin de prendre la chose au sérieux et d'accorder à la Grèce un traité formel, un délai de quelques années pendant lequel elle pourra d'une part augmenter ses revenus et d'autre part améliorer la situation intérieure du pays, affecter l'excédant des revenus annuels à des entreprises d'utilité publique et par là même payer régulièrement sa dette, sans qu'il en résulte aucun inconvénient pour elle.

Nouvelles d'Angleterre.

Le *Morning-Herald* annonce que le cabinet anglais s'est décidé spontanément à offrir la médiation du gouvernement britannique pour terminer les différends existants entre le Mexique et les Etats-Unis. L'intention d'offrir cette médiation a été communiquée hier aux représentants diplomatiques des deux Etats à Londres, et les pouvoirs nécessaires seront expédiés à M. Pakellham, ministre d'Angleterre, à Washington, par le steamer le *Caledonia*, qui a dû partir avant-hier matin de Liverpool. Des assurances seront prises aussi pour communiquer cette proposition au gouvernement mexicain dans le plus court délai possible. Cette nouvelle a été recueillie dans la cité avec une satisfaction générale, dit le *Standard*, et tout le monde espère que la médiation de notre cabinet aura un succès complet, car, indépendamment de la question d'humanité, on semble craindre de voir l'Europe se trouver engagée dans la querelle.

Nous avons lieu de croire, dit le *Liverpool Times*, que le but du général Armstrong, consul des Etats-Unis dans ce port, en se rendant en Amérique par le *Great-Western*, est de porter des propositions de la part du gouvernement anglais pour régler l'affaire de l'Oregon. Le général est l'ami intime de M. Polk et cependant ferme partisan du maintien de la paix entre les deux pays. Les conditions qu'il est chargé d'offrir sont, dit-on, telles que les deux gouvernements peuvent les accepter avec honneur. Le général Armstrong n'a pas été rappelé par son gouvernement, comme l'ont prétendu quelques journaux, et nous avons tout lieu de croire qu'il sera de retour à Liverpool dans cinq ou six semaines, porteur, nous l'espérons, d'un traité pour le partage du territoire de l'Oregon.

Le *Daily News* confirme cette nouvelle, d'après son correspondant de Liverpool. Le général Armstrong, dit le journal de Londres, a consenti à la prière de M. Maclean, ministre des Etats-Unis près la cour de St-James, de porter à son gouvernement un projet de traité relatif à la question de l'Oregon. Personne n'est plus capable que lui d'instruire le président du caractère de la question et de lui proposer un traité qui soit considéré comme satisfaisant et immédiatement réglé, car il espère être de retour dans six semaines et rapporter le traité signé.

Le taux des assurances de Liverpool pour New-York et pour New-Orléans était le 2 juin à Londres de 25 et 35 p. c. sur les navires anglais, et de 60 et 105 p. c. sur les navires américains.

Les différends ont leur source dans la crainte réelle ou supposée que la guerre entre les Etats-Unis et le Mexique ne décide cette dernière puissance à délivrer des lettres de marque contre le commerce américain. Nous sommes très-portés à croire, dit le *Liverpool Times*, que cette crainte est sans fondement, car quand bien même le Mexique serait disposé à délivrer des lettres de marque, il ne trouverait personne pour en profiter. En effet le Mexique n'a dans le golfe que deux ports accessibles, Vera-Cruz et Tampico, qui sont bloqués par la marine militaire des Etats-Unis, et aucune prise ne pourrait y entrer. De plus, les Etats-Unis ont des traités avec l'Angleterre, la France, l'Espagne, le Brésil, les Pays-Bas, la Colombie, le Pérou, Venezuela, la Bolivie, le Chili, le Danemark, la Prusse et la Suède, traités qui interdisent aux sujets de ces Etats de délivrer des lettres de marque en cas de guerre, et d'accepter des commissions ou lettres de marque; et il est évident que le Mexique est elle-même trop insignifiant pour oser à moindre appréhension au commerce. Il est évident que les bureaux d'assurance de New-York prennent 4 1/2 p. c. sur les navires en destination pour le golfe du Mexique, mais s'il y avait danger réel, cette prime serait peu proportionnée au risque. Le fait est, que les assureurs, comme tout le monde, veulent faire de l'argent et exploiter à leur profit les craintes du public et les imaginations.

On écrit de Dublin, le 1^{er} juin :

La réunion de l'association du rappel a offert aujourd'hui un intérêt inaccoutumé. L'assemblée était très-nombreuse, et la présence de M. O'Connell avait attiré une foule considérable de spectateurs. M. O'Connell, après avoir déposé un grand nombre de souscriptions pour la rente du rappel, a proposé à l'assemblée de voter un témoignage public de gratitude à M. Smith O'Brien. M. Smith O'Brien, a dit le libérateur, est un excellent patriote, un défenseur courageux de la cause de l'Irlande; j'éprouve un grand plaisir à lui témoigner la reconnaissance des Irlandais. Il est l'un de ceux qui n'ont pas de la division parmi nous. Je n'ai point de jalousie contre M. Smith O'Brien. Non plus, je serai heureux de le voir à notre tête. M. O'Connell a donné ensuite lecture d'une formule de vote de confiance en M. Smith O'Brien, d'une requête pour lui offrir un banquet public, et enfin d'une résolution pour faire au représentant de l'Irlande une réception solennelle à son entrée à Dublin, le jour du banquet. Enfin M. O'Connell a proposé que les frais de mise en liberté de M. Smith O'Brien fussent payés par l'association du rappel. Ces diverses propositions ont été adoptées par acclamations. La rente du rappel s'est élevée cette fois à 353 livres.

Nouvelles de France.

On apprend, dit le *Journal des Débats*, que la chambre des députés aura fini ses travaux vers le 15 juin et la chambre des pairs vers les derniers jours du mois.

Dans le courant de la semaine prochaine sera publiée cinq ou six journaux, et les élections générales auront lieu le samedi 1^{er} août.

Le gouvernement français a reçu de M. le maréchal Bugeaud, duc d'Isly, un rapport daté de Sidi-Ali-Ben-Aichoum, sur le bas de l'Oued-Fodda, 21 mai. Dans ce rapport, M. le gouverneur gé-

néral expose ainsi les résultats avantageux obtenus dans cette nouvelle excursion des troupes françaises : Les tribus du Tell soumises et acceptant toutes les conditions qui leur sont imposées, les populations de la chaîne montagneuse de Djebel-Amour rangées sous notre obéissance, la grande Kabylie subissant l'effet de notre puissance et disposée à ne plus accueillir nos ennemis : Hadj-Seghir et Bou-Maza forcés de fuir les territoires où ils s'étaient jusqu'alors maintenus, tout le Tell et la presque totalité du désert de l'est à l'ouest soumis à notre loi : tels sont les heureux résultats de cette expédition, et que M. le gouverneur-général signale au gouvernement. Son rapport est terminé par le post-scriptum suivant :

« J'après les nouvelles que je reçois sur ce qui s'est passé à la Deira, je renonce, pour le moment du moins, à l'embarquement des troupes à Tenez pour les porter dans l'Oued. Je les laisse à Oranville, en attendant que je sois mieux informé sur la situation des choses à la frontière marocaine. Je me rends de ma personne à Alger, où je serai le 26. »

STATIONS NAVALES DE LA FRANCE.

Nous publions la liste des stations navales que la France entretient cette année sur différents points du globe.

Il y a dans la Méditerranée :

L'escadre d'évolutions, qui se compose des vaisseaux de ligne le *Sauve-rain* de 120 canons (ce bâtiment porte le pavillon amiral du prince de Joinville, le *Jemmapes* de 100, l'*Inflexible* de 90, le *Jupiter* de 86, le *Neptune* de 86, l'*Alger* de 82, le *Marengo* de 82, le *Tribun* de 80.

Et l'escadre du Levant, qui se compose de la frégate la *Minerve* de 60 canons, des bricks la *Diligente* de 16, le *Palinure* de 20, l'*Agile* de 10, le *Cerf* de 10, le *Messenger* de 10, des vapeurs le *Cavir* de 320, chevaux, et le *Lavoisier* de 220.

En outre, à Cadix, le brick le *Cygne* de 20 canons.

Au Brésil et dans la Platte se trouvent :

Les frégates l'*Erigone* de 46 canons, l'*Africaine* de 40. Les corvettes la *Coquette* de 24, l'*Expéditive* de 14. Les bricks le *Assas* de 20, le *Pandour* de 10, l'*Alsacienne*, la *Malouine*, la *Tactique*, de 4; les vapeurs le *Gohier*, de 450 chevaux et le *Fulton* de 160.

Dans les Antilles : les frégates l'*Andromède* et la *Syrène* de 52 canons; les corvettes la *Blonde* de 24 (à Fort-Royal), et la *Naiade* de 24; le brick le *Cassard* de 20.

A Haïti : la frégate la *Thétis* de 46; les bricks le *Griffon* et le *Hussard* de 20; le vapeur le *Styx* de 160 chevaux.

Dans le golfe du Mexique : les corvettes le *La Pérouse* et le *Mercur* de 20.

Dans l'Océan Pacifique et à Taïti : les frégates la *Virginie* de 50, l'*Uranie* de 60; les corvettes l'*Ariane* et l'*Héroïne* de 30, la *Meurthe*, la *Brillante*, la *Triomphante* de 24, la *Lamproie* de 16; les vapeurs le *Carabé* de 450 chevaux, le *Caiman*, l'*Elau*, l'*Espadon*, le *Phoque* de 220, l'*Australie* de 160; et les transports armés l'*Aube* et la *Fortune* de 900 tonneaux.

A Bourbon et Madagascar : les frégates la *Belle-Poule* de 60 canons, la *Reine-Blanche* de 40, le brick le *Herceau* de 32 et la *Prudente* de 24; les bricks le *Ducoudré* et le *Voltaire* de 20; le vapeur le *Crocodyle* de 160 chevaux, et le transport armé le *Genie*, de 800 tonneaux, le *Dromadaire* de 500 (voisins-hôpital à Mayotte), le *Cormoran* de 480.

Dans les mers de Chine et de l'Inde : la frégate la *Cléopâtre* de 50 canons; les corvettes l'*Alcmène*, la *Sabine* de 30, la *Victorieuse* de 24; le vapeur l'*Archimède* de 220 chevaux.

Et enfin, à la Nouvelle-Zélande, les corvettes le *Rhin* et la *Seine* de 24 canons.

Cours des Pairs.

ATTENTAT DU 16 AVRIL 1846.

Audience du 4 juin.

Des courriers du matin, les avenues du palais de Luxembourg sont remplies. Les tribunes sont remplies. Les dames n'ont pas été admises.

Le président, M. de Montalivet, est assis à son banc, le procureur-général Bresson, le chancelier, le procureur-général Bresson, le chancelier, le procureur-général Bresson, le chancelier.

L'accusé Lecomte, entre quatre gendarmes, est conduit à la barre. Sa taille est fort peu au-dessus de la moyenne; il porte des montaches assez épaisses. Il est vêtu d'une redingote brune. Il paraît calme et promène ses regards sur l'assemblée.

M. le procureur-général Bresson prend place avec M. l'avocat-général Bresson qui l'assiste. M. le chancelier est sur son fauteuil.

M. Duvergier, défenseur de l'accusé, est à son banc.

M. le chancelier déclare la séance ouverte.

M. Cauchy, greffier de la cour, fait l'appel nominal.

Deux cents pairs environ y répondent.

M. le chancelier. Accusé, levez-vous. Quels sont vos noms, âge, lieu de naissance, profession et domicile?

L'accusé. Je m'appelle Pierre Lecomte, âgé de 49 ans, ancien garde-général à Fontainebleau, demeurant rue du Colysée, n° 3, à Paris. Né à Beaumont-sur-Vingeanne (Côte-d'Or). Non marié.

M. le chancelier recommande au défenseur de se tenir dans les limites d'une sage défense. S'adressant à l'accusé : Ecoutez ce qu'on va lire, et les charges qui pèsent sur vous.

Le greffier donne lecture de l'acte d'accusation.

Pendant cette lecture, Lecomte manifeste souvent une vive agitation.

Le greffier donne ensuite lecture de la liste des témoins, qui se retirent de suite.

M. le chancelier demande à l'accusé s'il connaît M. de Montalivet, quoique témoin, à cause de son état de maladie. — L'accusé consent.

M. le chancelier procède à l'interrogatoire. Aux questions qui lui sont faites, Lecomte répond qu'il a quitté Paris le 15 avril au soir; qu'il ne peut pas nier qu'il est coupable de l'attentat à la vie du roi. Il était parti avec un fusil et l'avait caché sous une roche. Il n'avait fait connaître son projet à personne, et se serait bien gardé de mettre, à Fontainebleau, qui ce fut, dans sa confidence. Il explique comment il s'est placé contre le mur pour commettre l'attentat. (De tous les bancs et des tribunes en s'écriant : « On n'entend pas ! Faites venir M. de l'Oratoire ! »)

Lecomte dit que ce qui assailla le roi, c'est que, craignant de blesser d'autres personnes, il a visé trop à gauche.

Irrité de toutes les injustices dont il était victime, il avait bien l'intention de tirer une vengeance; mais il n'avait pas d'idées bien arrêtées. Cependant, ses ressentiments venant à s'accroître, il prit son parti, et si on l'avait bien observé, on aurait pu le croire fou.

Il n'avait pris aucune précaution pour sa sûreté.

Malgré ses premières déclarations et l'observation qui lui est faite par M. le chancelier, qu'il avait acheté son fusil quelque temps avant l'attentat, il persiste à soutenir qu'il n'avait pas acheté l'attentat.

Lecomte se plaint que ses réclamations soient restées sans effet, bien qu'il eût pris toutes les mesures pour qu'elles parvinssent au roi en personne. Il raconte toutes les injustices dont il a été l'objet et dit qu'elles sont l'unique cause de son action. Pour prouver qu'il n'était pas décidé à tuer le roi, il dit qu'avant de quitter Paris il avait informé son propriétaire, en le payant avec son exactitude accoutumée, qu'il reviendrait peut-être demain. Quant au testament, qu'il a fait, chacun peut l'interpréter à sa manière.

Il n'a demandé de conseils à personne; il a vendu ses habits pour vivre, et plutôt que de s'adresser à quelqu'un il se serait mis la corde au cou ou se serait jeté à l'eau. (Lecomte se rassied.)

M. de Montalivet donne quelques détails sur la composition du char à bancs et sur la promenade royale, et ajoute qu'après le départ, à 5 heures de l'après-midi, étant dans le char à bancs du roi on l'occupait la place de gauche de S. M. sur la première banquette, j'entendis, à très-peu de distance, deux coups de feu dont je pus juger parfaitement la direction. L'air ayant vigoureusement foulé dans mon oreille gauche. Mon premier mouvement fut de regarder le roi, puis la reine et les personnes de la famille royale, qui se trouvaient placés sur les autres banquettes.

A ce moment même, la reine ne montra une bouffée d'arme à feu que S. M. venait de ramasser entre le roi et moi.

Immédiatement après les deux coups de feu, le roi dit avec le plus grand calme aux postillons qui semblaient hésiter : « Allons, bottinons à l'écurie. » Bientôt après, nous rentrâmes au palais. Dès que le roi fut descendu du char à bancs, je le vis avec le plus grand soin, et j'aperçus dans le lambrequin, dans la direction de la première banquette et au-dessus de la place où était le roi, un certain nombre de trous faits par des balles ou chevrotines.

A la question qui lui est faite par M. le procureur-général sur un voyage de S. M. à Fontainebleau, en mai 1844, et sur un projet de voyage à la même résidence, en novembre 1845, M. de Montalivet répond qu'en effet le roi se rendit à Fontainebleau en 1844, et qu'il y eut un projet de voyage en 1845, et que le bruit s'en était partout répandu.

Sur d'autres questions de M. le procureur-général, le témoin explique les rapports de l'administration de la liste civile vis-à-vis des employés et les rapports de ceux-ci avec l'administration. Les notes relatives à l'accusé le représentent toutes comme un homme d'un caractère dur et farouche, extrêmement insubordonné envers ses supérieurs et plein d'acrimonie envers ses inférieurs. Lecomte avait subi un retranchement de 20 fr. sur une somme de 300 fr., et cependant, malgré tous ces écarts, l'administration, par égard pour d'anciens services, lui donna une sorte d'avancement en le nommant garde-général à Fontainebleau. Voilà la première injustice commise envers lui.

Non content de cette faveur, de cette indulgence, Lecomte, élevant toujours de nouveaux griefs, envoya sa démission dans les termes les plus injurieux. Certainement, si j'avais, dit M. de Montalivet, suivi ma première impulsion, je l'aurais révoqué. Le témoin ajoute, d'autres explications relatives à la liquidation et à la pension de retraite.

L'accusé se lève avec vivacité et explique comment il avait droit à une pension de retraite.

Le témoin fait remarquer, sans vouloir entrer en discussion avec Lecomte, que les employés de la liste civile ne subissent aucune retenue et ont un effet des dispositions paternelles de S. M. et la situation des employés est réglée sur la constitution de la liste civile, qui est fixée pour toute la durée du règne.

M. Duvergier, défenseur, prie M. de Montalivet de s'expliquer sur la moralité de l'accusé.

Le témoin dit qu'en ce qui touche la moralité, les notes ne contiennent rien de défavorable.

M. Goussier de Saint-Aignan, procureur des écuries du roi, à Paris, fait une déposition qui n'offre rien de saillant.

M. Boul, lieutenant au 1^{er} régiment de hussards dépose qu'il entendit tirer un coup de fusil quand l'homme fut pris, et qu'il conduisit à la prison, et d'après les paroles qu'il recueillit de Lecomte, il comprit que l'accusé regrettait de n'avoir pas tué le roi.

M. Gournay, capitaine commandant la gendarmerie de Seine-et-Marne, dépose, qu'après le coup, il vit un homme se retirer de saur. Il commanda toutes les mesures nécessaires pour opérer son arrestation. Quand l'homme fut arrêté, le témoin se rendit à la prison, et il entendit l'accusé répondre aux questions de M. le préfet de Seine-et-Marne : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

Milet, palefrenier de selle de suite de la maison du roi, raconte, en ce qui le concerne, les faits tels qu'ils sont connus.

M. Deflandre, lieutenant de gendarmerie, reproduit la plupart des mêmes faits. Il ajoute que Lecomte, au départ de ses habits du roi, connaissait l'itinéraire de S. M. L'accusé, attendant le témoin questionné, n'a gardé pour savoir s'il n'y avait pas d'autres individus, lui dit : Ce n'est pas la peine de chercher, je suis seul; on m'a fait des injustices; on m'a fait droit à mes réclamations pour ma pension de retraite; si vous tuez le roi, je me suis trop pressé, c'est malheureux; j'ai joué gros jeu, j'ai perdu la partie.

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

M. de Montalivet, préfet de Seine-et-Marne, rapporte les faits suivants : « L'accusé, après avoir été conduit à la prison, a été interrogé par M. le préfet de Seine-et-Marne, et a répondu : « Le roi n'est pas à Paris, tant mieux pour lui; il est plus heureux que moi. »

POLITIQUE COLONIALE DE L'ANGLETERRE.

Expédition de Bornéo.

(Suite. — Voir autre n° d'hier.)

Les bateaux des pirates portent en général de trente à quarante hommes d'équipage. Leur armement consiste en une ou deux pièces de 6 à l'avant, une pièce de 4 à l'arrière, et un grand nombre de fusils, de mousquetons, de lances, d'épées, etc. De fortes planches divisent chaque embarcation en plusieurs parties. Les femmes et les enfants sont placés à l'arrière. Les pirates assaillent toujours d'abord le navire de l'ennemi, et le courent à bord. Si un navire est saisi, les pirates à la commande des flottes est confié à un chef supérieur, celui des *prahus* à un capitaine ayant autour de lui de cinq à dix hommes libres, pris dans sa famille. L'arsenal du *prahu*, dépassant les quatre armoiries, se compose exclusivement d'esclaves plus ou moins forcés de servir ce genre de vie. Ces esclaves y prennent goût généralement, et vivent bientôt avec une passion égale à celles des hommes libres. Ils sont, d'ailleurs, intéressés à la lutte; ils ont, comme leurs maîtres, le droit de pillage. La propriété du butin est régie par la vieille maxime *primo occupanti*, à l'exception de quelques articles réservés au chef et à ses compagnons. Les communautés vouées à la piraterie regardent leur profession héréditaire comme la plus noble et la plus digne que des hommes puissent adopter. Elles se réunissent avec quelle émotion de respect et d'orgueil, ces hommes montent les épées et les armes de leurs ancêtres, et les trophées glorieux dont ils doivent soutenir l'éclat.

Les pirates ne se contentent pas de piller sur les côtes de Bornéo, ils se dirigent sur les îles de l'archipel et sur les côtes de Bornéo même; ils surprennent les tribus sauvages, ils enlèvent les enfants, les hommes dont ils ont besoin. Ils s'éloignent ensuite avec leur cargaison et viennent en déposant dans une autre île le fruit de leur brigandage. Par exemple, à l'ouest de Bornéo les pirates vont à l'est, ceux du nord au midi. Les maux dont ils causent la Malaisie, les dommages qu'ils

occasionnent, les obstacles qu'ils apportent au commerce indigène, sont incalculables.

Deux expéditions habilement conduites par le capitaine Henry Keppel, accompagné de M. Brooke, contre les pirates du Sakarran et du Sarebus, avant même la cession territoriale, avaient nettoyé ces deux rivières et montré au sultan la force de ses nouveaux amis. Un grand nombre de Malais et de Dyaks, montés sur leurs *prahus* et attirés les uns par curiosité, les autres par attachement au gouverneur de Sarawak, le plus grand nombre par l'appât du butin ou la soif de la vengeance, virent prendre part à ces vigoureux coups de main. La cruauté des indigènes trouva là une occasion de s'exercer et c'est à ce titre surtout que le récit de ces deux campagnes appelle notre attention.

La première expédition eut lieu au mois de juin 1843. En remontant le Sarebus, la flottille anglaise fut inquiétée de temps en temps par quelques centaines de sauvages venant échanger des coups de fusil sur la rive après avoir poussé leur terrible cri de guerre. Un peu au-dessous de Paddi, l'un des principaux villages des pirates, le fleuve avait été barré par deux rangs d'arbres enfoncés dans la vase, et dont les sommets étaient réunis par d'autres arbres jetés en travers et solidement attachés les uns aux autres. L'obstacle semblait d'autant plus redoutable que les forts de Paddi, qu'on avait en vue, commençaient aussitôt à tirer sur les barques. Cependant, comme les canons mal pointés portaient trop haut, on réussit, sans être trop maltraité, à s'ouvrir un passage à travers la barrière, en détachant ou en coupant les liens qui joignaient les troncs d'arbres. A la vue de ce succès, les sauvages, saisis d'un effroi soudain, abandonnèrent leur poste pour s'enfuir dans les jungles environnantes. Le village fut livré aux flammes, et l'incendie dura toute la nuit.

Une tribu sauvage, les Dyaks de Linga, formant un corps de huit ou neuf cents hommes, vint rejoindre les Anglais, poussée par le désir d'enlever du butin et de couper des têtes. On prit d'abord ces nouveaux auxiliaires pour des ennemis. Chaque homme portait un bouclier et une poignée de lances; quelques-uns avaient une espèce de carabine en mauvais état, plus dangereuse à leurs voisins qu'à tout autre. L'ordre avait été donné par le capitaine Keppel de faire feu sur eux, et le hasard seul les préserva de la décharge d'une pièce de 6. On leur distribua d'abord des morceaux de calicot blanc, dont ils ornèrent leur coiffure en guise de cocarde, afin d'éviter toute méprise ultérieure. On convint en outre d'un mot d'ordre que la plupart, tremblant de crainte devant les Européens, croyaient devoir répéter continuellement.

Après la prise de Paddi, les indigènes attachés à l'expédition se répandirent alentour, pillant, brûlant et saccageant les propriétés de l'ennemi avec une joie féroce. Ces hordes brutales, animées par le seul plaisir de la vengeance et de la destruction, ne pouvaient guère mieux discerner les motifs de la guerre que les pirates vaincus ne pouvaient comprendre pourquoi l'exercice d'une industrie héréditaire attirait sur eux des étrangers inconnus, dont ils n'avaient jamais ravagé la terre ni massacré les enfants.

Durant la nuit, une vive alerte semblait présager pour le lendemain un nouveau combat. Les Sarebus s'étaient réunis en grand nombre, mais, en voyant les dispositions prises par les Anglais pour remonter le fleuve, ils demandèrent à la paix, et ne voulant d'accepter toutes les conditions, appelés à une conférence par le capitaine Keppel, les chefs écoutèrent d'un air soucieux et découragé la parole de M. Brooke, qui servait d'interprète et les menaçait de nouveaux désastres, s'ils recommençaient leurs pillages. Ils y consentirent pour toujours à la piraterie et à l'incendie. Les otages en garantie de leur bonne conduite. Deux autres villages, Pakoo et Rembas, situés à quelque distance de la rivière Sarebus, sur deux de ses affluents, furent ensuite visités par la flottille. A Rokoo, les pirates s'enfuyèrent à l'arrivée des Anglais, frappés d'une terreur irrésistible par la discipline et les procédés des Européens. Là, comme partout, les sauvages ne voyaient pas devant la force matérielle, qui ne les eût point effrayés, ni fléchissant devant l'intelligence supérieure d'ennemis réputés invincibles. En se soumettant, ils demandèrent la vie de leurs enfants et de leurs femmes, prêts eux-mêmes à mourir si le vainqueur l'ordonnait. L'œuvre de destruction fut accomplie, comme à Paddi, par les Dyaks et les Malais. Quelques-uns des Dyaks-Singé, de Sarawak réussirent à enlever des têtes, probablement celles des hommes tués ou blessés dans les forts à la première décharge. Le capitaine Keppel raconte qu'il vit un des cadavres dont la tête avait été coupée, et dans lequel, en passant, chaque Dyak avait jugé convenable d'enfoncer une lance. Une fois en possession d'une tête humaine, les sauvages en extraient la cervelle par les cavités inférieures, à l'aide d'un morceau de bambou en forme de cuiller. Ils font sécher ensuite la tête de vant un petit feu, de manière à conserver les

cheveux et les chairs; pendant cette opération, les chefs et les anciens de la tribu exécutent une danse guerrière. Quel spectacle attristant de voir ainsi, auprès de la civilisation se frayant une voie nouvelle, tous les excès de la barbarie la plus sauvage! A Rembas, les Dyaks renouvelèrent ces horribles scènes.

Nous ne savons si d'aussi féroces auxiliaires étaient indispensables aux Anglais. Au milieu des excès les plus révoltants, de la dévastation, du pillage, de l'incendie et de ces outrages odieux aux cadavres des ennemis, on aimerait du moins à rencontrer, dans le récit du capitaine Keppel, un sentiment de réprobation et d'horreur. En parlant de la ruine de je ne sais plus quel village, il nous dit tranquillement: « La même œuvre de destruction fut exécutée, comme la ville était fort étendue et que la nuit survint, l'embrasement produisit un grand effet. » Voilà sa seule réflexion.

L'expédition contre les Sakarrans, qui eut lieu un an plus tard, au mois d'août 1844, après un voyage de la Didon à Calcutta et en Chine, ressemble beaucoup à celle dont nous venons de rapporter quelques épisodes. Les mêmes incidents se reproduisent: la rivière est barrée avec des pieux, on échange quelques coups de fusil le long de la route, on pénètre dans les forts ennemis dès la première décharge, et la dévastation commence. Un des frères du rajah Muda-Hassim, le pangeran Budrudeon, accompagnait M. Brooke, et son départ fut l'objet d'une certaine solennité. Au village de Patusen, bâti sur la rive nommée Bataug-Lupar, dans laquelle débouche le Sakarran, on trouva des habitations pour cinq mille sauvages, quatre forts, plusieurs batteries, plus de soixante canons de cuivre, qui furent enlevés, et une quinzaine de canons en fer, qu'on jeta dans le fleuve après les avoir encloués. Quelques jours après, dans une vive rencontre entre des barques qui allaient en avant et des bateaux pirates, des flèches empoisonnées, lancées à l'aide du *Sumpitan*, percèrent plusieurs Dyaks de la flottille anglaise. Grâce à un traitement immédiat, les blessés échappèrent à la mort. Le chirurgien de la *Didon* enlevait les parties atteintes, et des indigènes suçaient ensuite le poison qui pouvait rester dans la plaie. L'expédition se termina par la prise et l'incendie du principal village des pirates, nommé Karangam. (La suite à demain.)

Theatre-Royal-Français.

Lundi 8 juin, représentation n° 3.

Robert le Diable.

grand opéra en 5 actes, paroles de M. Scribe, musique de G. Meyerbeer.
M. ESTOR, première basse, remplira le rôle de *Bertram*.
Mlle BOUVARD, première chanteuse, remplira le rôle d'*Alice*.
Mlle DELBES, première danseuse, remplira le rôle d'*Helena*.

DANSE.
Au 2me acte: *Pas de Deux*, composé et exécuté par M. Collet, maître de ballet, premier danseur, et Mlle Delbes, première danseuse.
Au 3me acte: *Grande Scène des Nonnes*, par Mlle Dalbes et Mmes corps de ballet.
Vu la longueur du spectacle on commencera à six heures et demie.

ANNONCES.
ETABLISSEMENT DU TIR AU PISTOLET.

LOUIS PÉROGIER,
Arquebustier de Paris, directeur du Tir au Pistolet.
Z. O. Buiten Cingel, dit *Hof van Pruisien*, a l'honneur de prévenir le public que son Etablissement de Tir est ouvert tous les jours depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir. L'on peut prendre des abonnements par mois ou se procurer des cartes pour un certain nombre de coups, en s'adressant au directeur. Les mesures de précaution adoptées dans cet Etablissement doivent écarter toutes craintes de danger.

M. PÉROGIER entreprend aussi la réparation de toute espèce d'Armes à feu, n'importe à quel système elles appartiennent.

Cours des Fonds Publics.

Bourse de Paris du 4 Juin.

	COURS Int.	OUVERT.	FERMÉ.
France	Cinq pour cent	119 85	—
	Trois pour cent	84 35	—
	Emprunt Ardouin	—	—
	Anc. différée	—	—
	Nouv. dito	—	—
Espagne	Passive	—	—
Naples	Certificats	102 25	—
Pays-Bas	De l'actif	—	—
	De l'actif	—	—
Belgique	De l'actif	—	—
	De l'actif	—	—
Etats-Unis	Banque belge	380	—
	Obligations de la Banque	—	—

Bourse d'Anvers du 5 Juin.
Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 1/4 — Dette différée ancien, — Passive 5 % — Lots de Hesse 62 — Cours après la Bourse (2 1/2 heures) Ardouin 19 1/2 A. 3 P.
Bourse de Londres du 3 Juin.
3 % Cons. 96 1/4 — 2 1/2 % Holl. 60 1/2 — 4 % id. 91 1/2 — Esp. 5 % 24 1/2 — 3 % 37 1/2 — Portug. 4 % 54 — Russes 110 1/2

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lager Nieuwstraat.

IMPORTANT.
LA PERTE DES DENTS REPARÉE.

SANS EMPLOI DE FIL D'ARCHAL OU DE MOYEN DE SUTURE,
DENTS DÉCHAUSSÉES AFFERMIES ET PLOMBAGE DES DENTS CARIÉES,
à l'aide du ciment *marmoratum*.

M. Joseph Hes, Chirurgien-Dentiste examiné par la Faculté, continue avec succès l'application de son nouveau système, pour la pose de dents artificielles et minérales, d'une matière incorruptible, ayant leur émail naturel et répondant à toutes les exigences de la mastication et de la parole. C'est une vérité indéniable que la perte des dents défigure les plus beaux visages, gêne la prononciation et rend l'opération de la mastication incomplète, résultat qui réagit si déplorablement sur l'action importante d'une bonne digestion.

Une expérience de plusieurs années et de nombreuses leçons suivies avec persévérance auprès des meilleurs mécaniciens de Londres, ont mis M. Joseph Hes en état de poser, suivant son système, les dents artificielles et minérales de manière à satisfaire toutes les exigences, ainsi que le prouvent les certificats les plus authentiques. Dans les mille et mille circonstances qui se sont présentées pour faire l'application de son procédé, jamais il n'a manqué une seule de ses opérations, soit dans les poses des dents, soit dans le plombage des dents cariées à l'aide du ciment *marmoratum*, dont il est le propriétaire et l'inventeur. Ce ciment est appliqué, sans causer la moindre douleur, sans faire éprouver la moindre chaleur, la moindre pression dans la

bouche, et il rend les dents cariées aussi saines, aussi solides qu'elles l'avaient été auparavant.

L'emploi de son **Elixir Odontalgique** qui calme en un instant la douleur de dent la plus aiguë, rend inutile la pénible opération d'arracher les dents; et dont une goutte suffit pour arrêter les plus violents maux de dents, se vend chez lui par flacon, et certes aucune famille ne voudra être privée d'un remède si efficace.

Son **Dentifrice-Tincteur** qu'il vend également par flacon, est un remède sûr contre la mauvaise odeur de la bouche qu'on des dents, contre le scorbut et la carie qu'il prévient.

M. Joseph Hes traite les personnes qui ont des dents avec des familles, ainsi qu'avec chaque personne qui voudra l'honneur de sa confiance. Ses prix sont fixés avec une grande modération.

Il est à consulter tous les jours, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures après-midi, pour toutes les opérations qui concernent son art.

On est prié d'affranchir les lettres. Adresse: *Nieuwe Molstraat, N. n° 144*, près du *Wagenstraat*, à La Haye.

Chez tous les libraires de l'Ecole de Médecine, et chez le docteur GIRAudeau de SAINT-GERVAIS, visible de 10 à 3 heures, rue Richer, 6 bis, à Paris.

ITALIE, GRÈCE, TURQUIE,
PAR M. GIRAudeau de SAINT-GERVAIS.
Poème en deux chants, par BARTHELEMY, auteur de *Némésis*, du *Fils de l'Homme*, traduit en vers, avec des notes par le docteur GIRAudeau de SAINT-GERVAIS. 1 vol. Prix: 3 fr.

Les journaux de médecine: *le Journal d'Épave* du 21 juin, la *Gazette des Médecins* du 22, la *Lancette* du 23, le *Journal de Médecine* du 14 juillet, l'*Hygiène*, *Gazette de santé*, du 5 juillet, ont tous parlé avec éloge et cité de longs passages du poème de BARTHELEMY. A l'instigation de la presse scientifique, les grands journaux se sont aussi empressés de payer à BARTHELEMY et au docteur GIRAudeau de SAINT-GERVAIS qui a rédigé les notes du poème, la part d'éloges qui revient à chacun d'eux.

PRÉCIS HISTORIQUE DU POITOU,
PAR M. GIRAudeau de SAINT-GERVAIS.
1 vol. in-8, avec cartes géographiques. Prix: 3 fr.

Le docteur GIRAudeau de SAINT-GERVAIS est peu dispendieux et facile à consulter. Consultations par correspondance et chez l'auteur, visible de 10 à 3 heures, rue Richer, 6 bis, à Paris. On peut prendre des renseignements plus détaillés et qui se chargeront de faire venir le traité ci-dessus indiqué.

On peut s'adresser avec toute confiance à MM. les pharmaciens pour écrire à M. GIRAudeau.

GUIDE PRATIQUE
POUR L'ÉTUDE ET LE TRAITEMENT
DES MALADIES DE LA PEAU.
PAR
GIRAudeau de SAINT-GERVAIS,
Docteur-médecin de la faculté de Paris, ex-interne des hôpitaux, ancien membre de l'école pratique.

Un vol. in-8, de 700 pages, avec portrait, et 5 planches gravées sur acier, représentant TRENTE-DEUX sujets coloriés. Prix: 6 francs, et 3 fr. franco, sous bandes, par la poste.

Coup d'œil sur les doctrines médicales; De la peau considérée dans sa texture anatomique; précis historique des maladies de la peau; De la classification des maladies de la peau; Base de la classification de Plenck (1776); de Willan (1798); de M. Alibert; de l'Erysipèle; Rougeole; Scarlatine; Urticaire; Miliarie; Gales scabieuses; Variole; Vaccine; Mentagre; Prurigo; Elephantiasis des Grecs; Teinte bronzée de la peau; Albinisme et Vitiligo; Lupus — L'auteur décrit ensuite avec le plus grand soin les Ulcères dartreux, varicelleux, Cancres, Scrofules, Chute des cheveux et de la barbe; et, après avoir cité les méthodes les plus en réputation, il indique le traitement qu'on doit suivre pour guérir les Syphilides, Eruptions, contagion syphilitique; Formidable; Table analytique détaillée; Analyses et comptes rendus; Traités des maladies syphilitiques, avec Planches colorées, représentant les affections de la peau.

Il guérit les écoulements et toutes les maladies secrètes, quelque invétérées qu'elles soient.

TRAITÉ COMPLET
DES MALADIES SYPHILITIQUES.
On sait que toutes les maladies qui ont été mises en usage pour guérir ces affections, ont eu des réflexions pratiques sur les dangers du mercure et l'insuffisance des antisyphilitiques. — 1 vol. de 800 pages, avec le portrait de l'auteur, par Vigneron, et 25 gravures coloriées. — Deuxième édition. Prix: 6 fr.; par la poste, franco 8 fr.

PAR GIRAudeau de SAINT-GERVAIS,
Rue Richer, 6 bis, à Paris, visible de dix à trois heures.

Principaux Chapitres:
Origine de la syphilis; son principe. — De la génération chez l'homme et chez les animaux. — Maladies héréditaires. — De l'onanisme. — Divers modes de contagion. — Maladie primitive, écoulement, sueur blanche; moyens de les guérir radicalement. — Ulcères des membranes muqueuses chez l'homme et chez la femme, excroissances. — Affections constitutionnelles ou invétérées. — Dartres, surdités; ophthalmie, boutons, ophélides — Chute des cheveux et des dents, gouttes, rhumatismes, douleurs. — Exostoses, carie névralgie, nécrose, hydrocèle, hydropisie, métrite, apoplexie. — Traitement mercuriel interne et externe; frictions, fumigation, salivage, liqueur de Van-Svieten, etc. — Accidents causés par le mercure, tels que la folie, l'épilepsie, l'hydropisie, la phthisie, le marasme. Danger de leur administration. — Du copahu et du poivre cubébe. — Traités des remèdes préservatifs. — De la prostitution ancienne et moderne et de ses effets plus dans Paris — Recueil de 150 formules de remèdes antisyphilitiques, plus usités dans tous les pays.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCÈNES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODES.

BEAUX-ARTS. — HAGIOLOGIE,

LE MÉRITE DES ARTISTES.

MARIE-MADELEINE.

DE tous les personnages qui figurent dans l'histoire, dans la poésie ou dans les arts, Marie-Madeleine est tout à la fois le plus idéal et le plus vrai; le plus idéal, si l'on cherche à établir son identité, sujet de controverses interminables à toutes les époques; le plus vrai, si l'on considère Marie-Madeleine comme la représentation incarnée du pécheur repentant qui, à force d'amour et de foi, a obtenu le pardon de ses fautes.

Comme dans toutes les légendes, le caractère mythique de cette sainte s'est formé peu à peu d'une collection de faits imaginaires que ni le raisonnement ni la critique ne sauraient aujourd'hui complètement détruire. Marie-Madeleine « de laquelle Jésus chassa les sept démons; Marie de Béthanie, et de la femme qui fut une pécheresse » (Luc, ch. vii), sont-elles une seule personne? ou bien, comme le prétendent, trois personnes distinctes, ou bien, comme d'autres affirment, n'est-ce qu'un seul et même personnage sous trois dénominations? C'est une question que le personnage des Évangiles ni la tradition ne peuvent surprendre complètement. Fleury, après avoir cité les opinions contraires, résout ainsi toute la question: « Il importe de ne pas croire témérairement ce que l'Évangile ne dit point, et de ne pas mettre sa religion à suivre aveuglément toutes les opinions populaires; la foi est trop précieuse pour la prodiguer ainsi; mais la charité l'est encore plus; et ce qui est le plus important, c'est d'éviter les disputes qui peuvent l'altérer tant soit peu. »

Ce qui paraît certain, c'est qu'un personnage tel que la légende nous le représente a vécu, et qu'il a existé une femme qui, sous le nom véritable ou faux de Marie-Madeleine, a été vénérée par les chrétiens avec le double caractère de pécheresse et de sainte, comme une personnification de la pénitence chrétienne. Lors même qu'on chercherait à nier son identité, il est impossible de ne pas arriver, par la manière même des traditions et des arts qui se rattachent à son nom et à son image. Marie-Madeleine a été la première entre toutes les femmes à qui le Seigneur a beaucoup pardonné; ses larmes ont été les premières qui aient arrosé la croix de douleur. La première elle a vu l'Homme-Dieu ressusciter, et partagé les espérances et les consolations que ce grand mystère répandit parmi les hommes. Combien de malheureux ont, à travers leurs larmes, dirigé leurs regards vers l'image de Marie-Madeleine, et béni la grâce miséricordieuse dont elle est le symbole, ou plutôt la personnification! Parmi les saintes, les unes sont reconnues comme patronnes de certaines vertus, les autres de certaines conditions; Marie-Madeleine a pris sous sa garde et caché sous son manteau la femme trop fragile qui, après avoir reconnu son erreur, a senti la pudeur renaître sur son front, et est venue déposer aux pieds du Sauveur, dans une humilité profonde, ses chagrins et ses fautes. La popularité de Marie-Madeleine, comme protectrice des pécheurs repentants, n'a pas été la seule cause qui ait multiplié son image dans toute la chrétienté; comme sujet de peinture, « qu'il s'agisse de la belle pécheresse ou de la sainte, » cette image, d'un effet pittoresque, a tout de qui inspire l'imagination de l'artiste. Cependant, lorsque nous passons en revue les œuvres que cette image a produites, nous trouvons que ce résultat laisse encore beaucoup à désirer. Les méprises des peintres, même les plus célèbres, n'ont été dans aucun sujet plus évidentes que dans la représentation de la Madeleine pénitente. Il faut dire aussi que, malgré tous les avantages et l'attrait qu'offre ce sujet, il est rempli de difficultés. Quand la pénitente domine, la sainte semble déchu. Représenter Madeleine dans un

état de sauvage nudité, affaiblie par les veilles, enlaidie par les macérations, c'est violer les premières règles de l'art; tel est le défaut des anciennes écoles et principalement des vieux peintres byzantins et allemands. D'un autre côté, si la beauté sensuelle domine la pensée de l'artiste, toute idée sainte s'efface, le sentiment moral est blessé de la manière la plus révoltante. Tel est particulièrement le défaut des derniers peintres et surtout de ceux des écoles de Venise et de Bologne. Ce défaut est bien plus grand encore chez ces peintres français qui ajoutent l'affectation aux écarts du sentiment. L'abbé Méry n'a pas tort de se récrier, avec une pieuse indignation, contre cet air de galanterie par lequel les peintres de son temps croyaient devoir caractériser Marie-Madeleine. Mais avant de traiter en général de cette sainte comme sujet de peinture, il est nécessaire de revenir à sa légende et de la reproduire ici telle que généralement elle fut adoptée par les artistes du moyen âge.

Marie-Madeleine était du district de Magdala, sur le rivage de la mer de Galilée, où se trouvait son château, appelé Magdelon; elle était la sœur de Lazare et de Marthe, nés comme elle de parents réputés nobles, ou, suivant quelques-uns, de race royale. A la mort de leur père, Syrus, ils héritèrent de biens considérables de toute espèce qui furent également partagés entre eux. Lazare embrassa la vie militaire; Marthe, pendant son absence, eut beaucoup de sagesse, et fut un modèle de vertu et de

modestie par sa vie dissolue, qu'elle ne fut plus connue dans le pays environnant que sous le nom de la pécheresse. Marthe, sa bonne sœur, lui reprochait souvent ses désordres; elle parvint à lui persuader d'écouter les exhortations de Jésus. Son cœur en fut bientôt touché et ramené à la vertu. Les sept démons dont elle était possédée et qui furent chassés par le pouvoir du Seigneur, étaient les sept péchés mortels auxquels on l'avait vue se livrer avant sa conversion. Marthe eut le bonheur de recevoir le Fils de Dieu dans sa maison. Désirant le fêter dignement, elle se donnait beaucoup de mal pour le servir. Cependant Marie-Madeleine, assise aux pieds de Jésus, écoutait les paroles divines qui complétaient sa conversion. Quelque temps après, Jésus vint souper dans la maison de Simon le Pharisien; Marie-Madeleine l'y suivit, apportant avec elle un vase d'albâtre rempli d'huile parfumée. « Elle arrosa de ses larmes les pieds du Seigneur et les essuya avec ses cheveux; elle les baisa et les oignit d'huile parfumée; alors Jésus lui dit: Vos péchés vous sont remis. » Elle fut ensuite du nombre de ses disciples les plus dévoués; « elle l'assista de ses biens, » l'accompagna au Calvaire (Matthieu, XXVII, v. 56), et vint pleurer au pied de la croix. Elle veilla avec l'autre Marie auprès de son tombeau, et fut la première personne à laquelle le Sauveur apparut après sa résurrection. La foi inébranlable de Marie-Madeleine, la force de sa douleur et de son amour, lui méritèrent cette marque particulière de faveur.

Les paroles de l'Évangile et les suppositions des commentateurs ne vont pas plus loin. La légende provençale continue ainsi l'histoire de Marie-Madeleine: — Après l'Ascension, Lazare et ses deux sœurs, Marthe et Marie, Maximin, l'un des soixante-douze disciples, que leur avait donné le baptême, Cedon, l'homme aveugle que Notre-Seigneur avait guéri, furent mis par les païens dans un vaisseau et abandonnés à la fureur des flots, sans voiles, sans avirons ni gouvernail; mais, guidés par la Providence, ils voguèrent en sûreté sur la mer et atteignirent un port qui a été reconnu pour être celui de Marseille. Les habitants de cette contrée étaient encore idolâtres; ils refusèrent de donner asile aux pèlerins, qui se virent contraints de chercher un refuge sous le portique d'un temple. Marie-Madeleine prêcha les habitants, leur reprochant le culte qu'ils rendaient à de muettes idoles. Les païens refusèrent d'abord de l'écouter; mais, plus tard, convaincus par son éloquence et par les miracles que Madeleine et sa sœur obtinrent de faire, il se convertirent et reçurent le baptême. Lazare devint, après le mort du bon Maximin, premier évêque de Marseille.

Lorsque ces choses furent accomplies, Marie-Madeleine se retira dans un désert, non loin de la ville. C'était un lieu sauvage, couvert d'affreux rochers et de cavernes profondes. Elle y vécut trente ans dans la solitude et la pénitence, afin d'expier les péchés de sa vie passée, sur lesquels elle n'avait jamais cessé de pleurer amèrement. Pendant cette longue retraite, on ne la vit pas et on n'entendit plus parler d'elle, de qui fit supposer qu'elle était morte. Elle jetait avec tant de rigueur que, si elle n'eût pas été alors visitée par les anges et soutenue par des visions célestes, elle aurait péri. Chaque jour, pendant les dernières années de sa pénitence, les anges la transportaient dans leurs bras jusqu'au ciel, où elle était charmée par une harmonie divine, et où elle contemplant la gloire et les joies réservées aux élus. Un ermite, qui habitait ces montagnes sauvages, s'étant un jour écarté plus loin que de coutume de sa demeure, fut témoin de cette merveille. Il vit Madeleine portée par des anges qui s'élevaient au ciel, et faisaient entendre des chants de triomphe. Quand l'ermite fut revenu de sa surprise, il regagna Marseille et raconta ce qu'il avait vu. Survant quelques légendes, Marie-Madeleine mourut dans l'intérieur du temple chrétien, après avoir reçu les sacrements de la main de saint Maximin; mais les récits les plus populaires la représentent expirant dans la solitude, entourée des anges qui veillaient auprès d'elle et s'empressaient de la servir.

Le lieu où la tradition rapporte que Madeleine fit pénitence, est un site sauvage où se trouve le célèbre couvent appelé la Sainte-Baume (de qui dans la langue provençale signifie *sainte caverne*). Ce lieu était autrefois le but d'un pèlerinage très-fréquenté. Le couvent est bâti sur le bord d'un affreux précipice; près de là est une grotte où la sainte demeurait, et c'est sur le mont Pilon, rocher élevé de six cents pieds au-dessus de la grotte, que les anges transportaient Madeleine sept fois par jour pour prier.

Le milieu du treizième siècle fut une époque de mouvement religieux dans le midi de l'Europe. Un soudain accès de pénitence *« un subito compunzione »*, comme l'appelle un auteur italien, s'empara de tous les cœurs; les esprits ne furent plus occupés que de reliques, de pèlerinages et d'établissements religieux. Vers cette époque, des reliques, que l'on supposait devoir appartenir aux corps de Marie-Madeleine et de Lazare, furent découvertes dans un endroit nommé depuis *Saint-Maximin*, à sept lieues environ, au nord de Toulon. Cette découverte excita vivement la dévotion et l'enthousiasme populaires. Une église fut fondée sur le lieu même, en 1279, par le roi Charles d'Anjou, comte de Provence, frère de saint Louis. Peu de temps après, ce prince fut vaincu et fait prisonnier par le roi d'Aragon. Ayant enfin recouvré sa liberté, il attribua principalement sa délivrance à Marie-Madeleine, qu'il s'était choisie pour patronne. Depuis cette époque surtout Marie-Madeleine jouit d'une grande popularité. Les peintures qui la représentent se sont tellement multipliées, à partir du quatorzième siècle jusqu'à nos jours, qu'il existe à peine un temple catholique où l'on ne retrouve son image. De nombreuses églises lui ont été dédiées, ainsi qu'à sa sœur Marthe et à son frère Lazare, dont nous parlerons plus loin. Le temple le plus somptueux spécialement consacré à sa gloire est peut-être celui qui, dans ces derniers temps, la ville de Paris lui a élevé. L'église ou plutôt le temple de la Madeleine est un monument remarquable. Il est construit sur le modèle du temple de Jupiter à Athènes. La sainte, que ce soit « l'obscur fille syrienne, ou la princesse de Magdala, » a dû être également surprise de se voir ainsi honorée, avec une sorte de magnificence païenne, au milieu d'une ville de plaisir, et par un peuple plus disposé à la raillerie qu'à la prière. Il y a même quelque chose d'étrange dans les changements que cet édifice a subis. Ce qui est maintenant le temple d'une humble pénitente, fut longtemps destiné à servir de temple à la gloire.

(La suite prochainement.)

THÉÂTRE ROYAL-FRANÇAIS.

L'ADMINISTRATION du Théâtre-Royal-Français a publié, depuis quelques jours, le prospectus de l'année théâtrale de 1846-1847, ainsi que le nouveau tableau de la troupe.

Le répertoire se composera, comme de coutume, de grands opéras, opéras-comiques, traductions, vaudevilles et comédies de genre.

L'administration se propose de monter les ouvrages les plus saillants qui paraîtront dans le courant de l'année théâtrale. Un grand opéra composé à Paris par des auteurs connus, et destiné exclusivement pour le théâtre de La Haye, pourra, — l'administration l'espère — être représenté dans le courant de l'année.

MM. les habitués sont informés que l'année théâtrale, — celle qui vient de finir était composée de treize mois, — est remise à douze mois, à commencer du 1^{er} juin 1846 pour finir le 31 mai 1847.

Le nombre des représentations pour les douze mois d'exercice est fixé à 150.

Tableau de la troupe pour l'année 1846—1847

OPERA. — MM. Allard, premier ténor sérieux; — Léon-Fleury,

premier ténor léger; — Foris, second; — M. Bida, Moreau, Sully, second ténor; — Diguët, baryton, basse chantante, des Chollés; — Estor, première basse noble; — Prilleux, première basse comique, et deuxième basse; — Bernard, deuxième basse, Laruelle; — Martin, troisième basse; — Vernet, ténor comique, Laquette; — Teissier, deuxième ténor comique; — Agut, troisième ténor coryphée; — Albert, troisième ténor coryphée; — Chapuis, troisième basse comique; — Van Gelder, coryphée ténor; — Burger, deuxième régisseur, rôles de convenance.

M^{mes} Bouvard, première chanteuse, Falcon; — Hillen, première chanteuse légère; — Chevallier, première Dugason, jeune chanteuse; — Dorsan, rôles de convenance; — Clarisse, deuxième et troisième Dugason; — Picard, première duègne; — Séméladis, deuxième duègne; — Chapuis, coryphée, accessoire; — Albert, coryphée, utilité; — Chœurs, 18 choristes, hommes; 18 choristes, femmes.

COMÉDIE ET VAUDEVILLE. — MM. Ph. Bizot, premier rôle, fort jeune premier; — E. Jolly, premier et deuxième amoureux; — Bernard, pères nobles, financiers; — Prilleux, rôles de convenance; — Vernet, premier comique, Arnal, Bouffé; Teissier, second comique, des amoureux; — Martin, seconds pères nobles, troisièmes rôles; — Chapuis, grande utilité; — Burger, accessoire; — Ringuette, utilité; — Dryon, utilité.

M^{mes} Dorsan, premier rôle, rôles travestis; — Clarisse, deuxième amoureuse et premières; — Edith, ingénuité, jeune amoureuse; — Picard, premier caractère; — Séméladis, deuxième caractère; Albert, rôles de convenance; Chapuis, rôles accessoires.

DIVERTISSEMENT. — MM. Collet, premier danseur, chargé de régler les divertissements; — H. Bourdeaux, chef de la classe de danse.

M^{mes} Dëlbes, première danseuse noble; — Yrca Mathias, première danseuse demi-caractère; — Laurentine, troisième danseuse, coryphée; — Christine, troisième danseuse, coryphée; — Bernard, première danseuse, coryphée; — 6 figurants, 12 figurantes, et 3 ballets de danse.

ORCHESTRE. MM. Hasselmans, premier chef d'orchestre; — L. Strélestki, second chef; — J. Bles, répétiteur; — Reding, souffleur.

Clôture de l'année théâtrale. — Après la soirée des tristes regrets qui avait eu lieu deux jours auparavant et dont nous avons déjà rendu compte, est venue, samedi dernier, celle des adieux définitifs. Un nombreux concours de spectateurs assistait à la représentation des *Mousquetaires de la Reine*, le dernier opéra de l'année, monté avec le plus grand soin, qui attestait du talent de nos acteurs. Pendant tout le cours de la pièce, le public n'a cessé de prouver par la vivacité de ses applaudissements son estime pour les artistes qui le quittaient, et dans les honneurs d'une seconde ovation, Renault a eu de nouveau la preuve que toutes les sympathies lui étaient acquises. On a aussi rappelé Mme Quidant et les danseurs Lucien Clair et sa femme. Tous trois avaient droit à ces marques d'approbation que le public distribue dans ses jours de grande largesse. Lorenzo et Mlle Planterre, qui se trouvaient simples spectateurs dans la salle, aperçus par les spectateurs, publiés, ils ont été forcés de reparaitre encore sur cette même scène où ils avaient été si souvent applaudis. On conçoit tout ce qu'un pareil hommage avait de flatteur pour eux; ce n'était pas cette fois l'expression spontanée d'une sensation produite par le chant ou le jeu des acteurs, mais l'expression de ces souvenirs durables que laissent toujours après eux les artistes d'un mérite réel. — C'est ainsi qu'au milieu de l'envahissement des ovations s'est terminée une année théâtrale qui compte plus d'un beau succès, pour faire place sans doute à de nouveaux triomphes, à de nouvelles fêtes. N'aurions-nous fait que changer de dieux et de divinités? On dit que l'Olympe artistique n'en est pas avare.

Ouverture de l'année théâtrale de 1846-1847. — Passons maintenant au chapitre des compensations, car il est de règle que le mal soit entremêlé de bien dans le meilleur des mondes possibles. Comptons nos richesses. La *Juive* était l'opéra choisi pour la rentrée de quelques artistes et les débuts des nouveaux-venus. On a très-chaudeusement applaudi à leur entrée, Allard, le ténor à la voix de poitrine singulièrement belle et puissante, dont il sait aussi nuancer avec art les *fortissimi* éclats; — Léon-Fleury, gracieux chanteur à la voix fraîche, veloutée, flexible, qu'il conduit avec tant de charme; — Bernard, qui paraissait dans un rôle de complaisance, mais dont la présence rappelait à tous les spectateurs les succès du parfait comédien; — et Mme Hillen, douée d'une voix d'une pureté, d'une fraîcheur, d'une limpidité admirables. De bruyantes salves d'applaudissements longtemps prolongés ont retenti de tous les coins de la salle à l'apparition de Mlle Bouvard. Les succès éclatants qu'elle avait obtenus l'année dernière, lors de son passage à La Haye; avaient en quelque sorte fait pressentir son retour, et elle est venue reprendre sa place à notre théâtre et demander de nouveaux succès à la scène qui avait vu naître, se développer et grandir son talent, au bruit de nos suffrages et de nos bravos. Déjà, à son en-

trée en scène, un énorme bouquet de fleurs avait été jeté à ses pieds, mais ce n'était que le signe précurseur de cette nuée de roses, de camélias et de violettes de Parme qui lui est tombée de tous les coins de la salle; lorsqu'après la chute du rideau, elle a été rappelée à grands cris pour que la fête du retour fût complète. L'actrice a le droit d'être fière d'un pareil accueil, et c'est à elle de prouver par les nouveaux succès qu'elle saura conquérir, la joie et la reconnaissance qu'elle en éprouve. — Allard a été aussi rappelé; la manière dont il avait chanté le rôle d'Eléazar lui méritait cette ovation.

M. Estor, la basse, débutait par le rôle du Cardinal. Sa voix est franche, pure, toujours juste et d'un beau caractère; elle est d'une force suffisante sans être excessive; mais n'a pas assez de gravité pour certains passages; peut-être les notes de l'extrémité du registre inférieur lui viendront-elles avec l'âge. M. Estor est jeune; sa figure et sa taille sont avantageuses. Attendons un second début pour le juger. Il nous a semblé qu'il était sous l'influence d'une vive émotion.

La valse du premier acte fort agréablement dessinée nous a fait bien augurer du talent chorégraphique du danseur Collet. Le pas de trois qu'il a dansé avec la débutante M^{lle} Delbès et M^{lle} Yrca, a paru faire plaisir. M^{lle} Yrca a été fort applaudie à sa rentrée.

Les débuts qui vont se succéder feront le sujet la semaine prochaine

Théâtre-Royal-Hollandais. — Hamlet. — Les débuts. — Ce théâtre, lui aussi, nous fermera incessamment ses portes, pour aller se mettre en voyage et courir les hasards des nomades excursions; il ne nous les ouvrira plus qu'en octobre prochain, à l'époque où le retour des brouillards et des autans forcent les amis de la villégiature à venir reprendre leurs quartiers d'hiver. Nous souhaitons bonne chance à nos artistes et que la province leur soit propice! Mais avant de nous quitter et de prendre congé, et du public qui a si souvent applaudi ses acteurs, et de la critique qui, par amour pour l'art, s'est parfois permise de troubler la joie de leurs succès, la direction a voulu faire convenablement les choses; elle a soumis d'avance à l'appréciation du public les nouveaux sujets dont elle a cru devoir renforcer sa troupe, et qui doivent l'aider, la campagne prochaine, à renouveler et enrichir son répertoire. Cette déférence est fort louable. Pour notre part, nous aurions voulu que les juges appelés à décider eussent montré qu'ils en comprenaient la conséquence, en se proposant un plus grand nombre à la représentation d'*Hamlet*. Cette tragédie ne leur offrait-elle pas assez d'attraits? Peters sous le sombre figure d'Hamlet, M^{lle} Bartels dans le rôle d'Ophélie, Bredé dans l'emploi des confidentes, rôle de Norcestre, et Pronk comme grande utilité dans le capitaine des gardes Voltimand. Une tragédie et quatre débuts à la fois! N'est-ce pas là « une solennité dramatique, » pour nous servir d'une expression consacrée, faite pour exciter le zèle des amateurs du genre et stimuler les indifférents qui demandent toujours du nouveau. — Disons un peu comment les choses se sont passées et quelles réflexions cette représentation a fait naître dans notre esprit.

Notre première pensée était un regret, pour nous qui professons une profonde admiration pour le mâle et sublime génie de l'Eschyle anglais, qui n'est pas un *savage ivre*, comme le prétend Voltaire. Pourquoi nos versificateurs, car ils se sont mis d'accord à l'effet, ont-ils voulu reproduire mot à mot pour la scène hollandaise *Hamlet*, si brillamment édulcoré par ce bon M. Ducis? Qu'est devenu, dans la pâle imitation du poète français, ce drame profond comme la mort, immense comme la vie! Hamlet, cet Oreste du Nord, qui, à l'angoisse de venger son père sur sa mère, joint toutes les tortures du doute, tous les sombres problèmes de la mélancolie moderne, n'est-il pas, tel que l'a conçu Shakespeare, un des plus étonnantes figures qui se soient jamais promenées devant ce cordon de feu qui sépare le monde réel du monde idéal? — Il y a tout dans *Hamlet*, comme le disait M^{me} de Staël à propos du *Faust* de Goëthe, quelque chose de plus que tout! — Retrouvons-nous dans cette copie de Ducis, le pâle rêveur, que le fantôme armé de son père remplit d'épouvante, quand il le rencontre sur les remparts de la forteresse, par un clair de lune glacial et par un vent de bise de Norvège, mais pour qui ce n'est pas là le principal souci; il se familiarise même avec le grondeur souterrain jusqu'à frapper du talon la dalle qu'il veut soulever, et jusqu'à l'appeler *vieille taupe*! La grande question pour lui, c'est celle du monologue. — Il a le vertige de la vie, ce rêve d'une ombre! D'où vient-on? où va-t-on? pourquoi naître? pourquoi mourir? Ces allées, ces venues, ces entrées, ces sorties, que signifie tout cela? est-ce une tragédie? est-ce une farce? l'univers n'est-il que le cauchemar d'un dieu malade, le délire de l'éternité ivre d'infini? — Dans l'Ophélie, arrangée par Ducis à la manière classique, reconnaissons-nous l'Ophélie qui, troublée par les divagations d'Hamlet, mêlé, sur ses beaux cheveux, des brins de paille et de folle avoine à sa couronne de fleurs des champs, et se laisse soulever par l'eau du fleuve comme un roseau de la rive, sans même essayer de se reprendre à la branche du saule? Où est cette scène du cimetière, mélange de poésie sublime, de plaisanteries funèbres et de verve cynique? la chanson et la jovialité effrayante de ces fossoyeurs

pris de vin, creusant la fosse d'Ophélie et détarrant la tête de l'ancien bouffon du roi?

Rien de tout cela ne se trouve dans la contrefaçon essayée par Ducis et traduite pour notre scène tragique. Nos nerfs sont-ils tellement délicats que nous ne pouvons supporter du Shakespeare tout pur? Quoi qu'en dise Aristote et sa docte cabale, le grand William a trouvé la forme moderne du drame, la forme naturelle et nécessaire, et à notre sens, toute pièce de théâtre qui n'est pas composée dans ce système, n'est qu'un jeu d'érudition, un simple travail littéraire qui ne peut produire aucun effet sur les masses.

Mais dira-t-on, l'*Hamlet* de Shakespeare, arrangé à la manière classique, brille cependant avec éclat sur la scène tragique, lorsqu'il est interprété par des acteurs de talent. N'était-ce pas là le triomphe de Talma? Nous l'avons vu dans ce rôle, nous nous rappelons encore avec terreur l'effet qu'il y produisait. N'était-ce pas aussi un des plus beaux titres de gloire de notre immortel Snock? Nous comprenons tout ce qu'ont d'écrasant de pareils souvenirs, mais il est digne d'un acteur, doué des plus heureuses dispositions, d'essayer ses forces dans les rôles les plus difficiles et de chercher à marcher sur les traces des grands maîtres de la scène.

Nous savions déjà que le rôle d'Hamlet, était un des beaux fleurons de la couronne tragique de Peters. Cet acteur n'est point un débutant qui vient s'essayer devant nous. Depuis longtemps il a reçu la consécration de son talent sur le grand théâtre d'Amsterdam, et c'est une conquête que vient de faire notre Théâtre-Royal. Il devait y être le bien venu. Aussi a-t-il été accueilli, à son entrée en scène, par d'unanimes applaudissements. L'enthousiasme qu'il a su produire dans les situations les plus pathétiques, s'est souvent traduit par de chaleureux témoignages d'approbation. Il a été rappelé après la chute du rideau et salué par les bravos de toute la salle. Tel est le succès qu'il a obtenu et dont nous devons être le narrateur fidèle. Mais ce que nous disions tout à l'heure de la copie imparfaite de l'œuvre du grand William, n'est-il pas, sous le point de vue de l'art du tragédien, applicable à l'acteur? Nous nous intéressons trop à Peters, qui est sans doute appelé à jeter un nouveau lustre sur notre scène, pour ne pas hasarder ici quelques observations sur la manière dont il a compris et interprété le rôle d'Hamlet. Qu'il n'aperçoive dans nos remarques que le désir de le voir marcher à de nouveaux succès.

Pour bien comprendre la sombre et tragique physionomie d'Hamlet, il faut l'avoir étudiée à sa source originale. Peters a-t-il poussé aussi loin ses études? L'*Hamlet*, de Shakespeare, est peut-être la création littéraire la plus difficile à exprimer au théâtre? Il le dit lui-même, en frappant sur sa poitrine: « J'ai là quelque chose qu'aucun ne manifestation ne peut rendre. » C'est un caractère complexe et vague, quoiqu'il soit en même temps extrêmement réel; nature rêveuse et inquiète, qui hésite et disserte toujours devant l'action, et qui cependant tue l'assassin de son père; esprit judicieux et sensé, qui touche pourtant à la folie; monomane qui lance, à travers ses accès, les plus purs éclairs de la raison; misanthrope qui est passionné pour la justice; fils dévoué qui martyrise sa mère; amant impétueux qui raille sa bien-aimée. Hamlet est le plus indéfinissable de tous les types créés par les poètes. Othello, Macbeth, trouvent dans la langue des éphithètes qui les définissent; mais comment qualifier Hamlet en un seul mot, ou, ce qui est presque même chose, en une seule image? Qu'est-ce qu'Hamlet? la piété filiale, la vengeance humaine, la justice divine, le scepticisme, la rêverie, le devoir, la réflexion, la fatalité? C'est à la fois tout cela, et bien plus encore.

Dans son geste, dans son regard, dans sa diction, Peters a rencontré quelques-uns des traits d'Hamlet, mais non pas l'ensemble du caractère. Qu'il s'enveloppe de son deuil solennel, comme dit Shakespeare, vêtements noirs sur lesquels tranche une ligne de litige-mat, au cou et aux poignets; que ses longs cheveux tombent de chaque côté de sa figure comme des branches de saule-pleureur autour d'une urne funéraire; que son front, plein de tempêtes, soit incliné vers le sol, et que ses yeux voilés contemplent au-dedans la vengeance méditée; qu'il ait bien l'âge que lui donne Shakespeare, près de trente ans, quoiqu'on l'appelle le jeune Hamlet; car il a connu ce pauvre Yorick, le bouffon, dont le crâne repose en terre depuis vingt-trois ans. Tout cela ne compose que la physionomie extérieure du rôle; ce n'est encore que la décoration qui prépare à la réalité du personnage. Peters a fort bien compris et rendu tout cela; mais a-t-il été toujours aussi heureux à reproduire le personnage abstrait, dans les actes successifs de son rôle, dans cette diversité de physionomies qui ne semblent pas appartenir au même personnage, lorsqu'il doit être agité par tant d'impressions et variable comme elles, méditatif et calme au commencement, puis tour à tour orageux, caustique, raisonneur, insensé, violent et funeste. Est-ce par des cris, des roulements d'yeux, des exclamations gutturales et les contractions de la figure, qu'on obtient ces grands efforts tragiques et qu'on arrive à exprimer, soit cette fixité de la pensée; « Mon père, ton commandement figurera seul sur les tablettes de mon cerveau », soit cette rêverie profonde et nuageuse: « Mourir... dormir. Rêver peut-être. » — Nous ne le pensons pas; c'est le défaut dans lequel tombe celui qui cherche encore l'expression vraie; mais en même temps il nous fait avouer que c'est là le

comblé de l'art, et le but vers lequel doivent constamment se diriger les études du tragédien.

Ce rôle n'est pas le seul aspect sous lequel nous aurons à juger l'acteur Peters. Nous l'attendons dans *Misanthropie et Repentir* et *Edouard en Écosse*; ces deux autres essais, dans des genres différents, doivent donner, ce nous semble, la mesure de son talent. Il y aurait quelque témérité de la part de la critique à apprécier définitivement l'acteur d'après l'interprétation d'un des rôles les plus difficiles qui soient au théâtre.

M^{lle} Bartels qui remplissait le rôle d'Ophélie, a un physique avantageux pour l'emploi des jeunes princesses; c'est déjà pour l'actrice un quart de succès. On nous a assuré que ce soir-là elle paraissait pour la première fois sur la scène; on ne nous l'aurait pas dit que nous l'eussions deviné. C'est une jeune écolière qui dit avec quelque intelligence les tirades qu'on lui a apprises, et puis après, qui semble oublier ou son interlocuteur ou l'acteur qui est en scène avec elle; par exemple au 3^{me} acte, lorsque Gertrude désarme Hamlet qui veut se poignarder sous les yeux de sa mère. Ophélie s'est tenue tranquille spectatrice des sombres fureurs de son amant. Les traits de sa figure n'exprimaient aucune émotion, les deux bras étendus et les mains croisées l'une dans l'autre, elle attendait tranquillement sa réplique. Cette attitude est fréquente chez l'actrice; nous lui conseillons d'y renoncer. Toutefois son inexpérience de la scène lui donne droit à quelques encouragements. Il faut que le public l'ait ainsi compris, car il l'a parfois chaleureusement applaudie.

Bredé a dit avec convenance le rôle du confident Norcette; sa diction est sage et correcte. Nous l'attendons dans un meilleur rôle. Pronk a montré tout le talent nécessaire à un capitaine des gardes qui n'a que dix vers à réciter.

Nous avons fait comme à la Comédie-Française; nous ne sommes pas resté pour voir la petite pièce.

LE TÉNOR DUPREZ.

Il y a quinze ans, par une belle matinée de juin, une jeune femme, aux yeux ardents, aux cheveux noirs, à la physionomie vive et mobile, debout près d'un piano, recommençait pour la troisième fois une roulade, dans un petit salon d'auberge, aux bains de Lucques. Assis au piano, un homme, jeune encore, accompagnait la cantatrice et l'enveloppait de temps à autre d'un regard tendre et paternel. Tout-à-coup la porte du salon s'ouvrit avec fracas et un troisième personnage fit irruption dans la pièce. Il tenait une lettre à la main et la froissait avec rage.

— Perdu! ruiné! déshonoré! s'écriait-il en faisant une pause à chaque cri de douleur, et s'arrachant à chaque pause une poignée de cheveux.

Le maître et l'élève, habitués sans doute à de pareilles scènes, ne parurent nullement émus de ce violent désespoir. La jeune femme se contenta de hausser des épaules, et le professeur demanda d'un air salé :

— Le maître s'appelait Romani; la jeune femme était Carlotta Lanari, et l'homme qui se livrait à ces accès de fureur, n'était autre que le mari de cette dernière, l'impresario Lanari, le digne et célèbre rival de Merelli et de Barbaya.

— Ce qu'il y a? reparti Lanari en donnant sur le piano un coup de poing qui faillit l'enfoncer, il y a que ces damnés Lucquois, que Dieu confonde, ne veulent plus de la Pisaroni, sous prétexte qu'on vient de la siffler à Milan. C'est la faute à Merelli. Toutes les fois qu'un directeur laisse siffler un artiste, c'est qu'il n'entend rien à son affaire. En ai-je fait débiter de ces drôles! Jamais, lorsque je ne l'ai point voulu, le public ne s'est permis de les regarder de travers. Faire siffler la Pisaroni, lorsqu'il vient de me la céder, le traître, à vingt pour cent de bénéfice! Et moi qui comptais sur elle! moi qui ai fait arranger tout exprès le rôle d'Arnold pour voix de basse!

— Eh bien! dit la Carlotta avec une légère impatience, tu le feras arranger pour voix de basse; laisse-nous continuer notre leçon.

— Oui! s'écria Lanari en grinçant des dents; avec cela, qu'il en manque des rôles de basse dans *Guillaume Tell*!

— Eh bien! alors, on l'arrangera pour soprano, et je le chanterai!

— Tais-toi, Carlotta, tais-toi, as-tu juré ma perte et la tienne?

— Voyons, dit Romani, en étendant la main vers les deux époux qui se toisaient d'un air menaçant, ne pouvez-vous donc causer un instant sans vous traiter de Guelfe à Gibelin? Et se tournant vers l'impresario :

— Ne m'as-tu pas dit l'autre jour que tu venais d'écrire à un petit ténor de San-Benedetto?

— Il ne m'a pas seulement répondu!

— Cela dépend des conditions que tu lui auras faites, reprit la Carlotta d'une voix sifflante.

— Des conditions, malheureuse, est-ce que je fais des conditions à quelqu'un qui commence? S'il veut chanter pour rien, adopté; sinon, serviteur; voilà mes conditions.

— Eh bien! alors, tu n'as que ce que tu mérites; épargne-nous les jérémiades.

Lanari, poussé à bout, s'élança sur sa femme, et, malgré l'intervention du maestro, il l'eût étranglée à coup sûr, lorsqu'une voix claire et joyeuse retentit dans l'antichambre?

— Il signor Lanari? dit la voix.

— Qui est là? fit l'impresario, d'un ton bourru.

— C'est moi.

— Qui? moi.

— Luigi Gilberto Duprez.

Un éclair de joie indicible perça soudain les nuages amoncelés sur le front de Lanari; mais, prenant aussitôt le masque impénétrable sous lequel il dissimulait si bien sa pensée, il s'avança lentement vers la porte, et reçut l'étranger avec un ton bien marqué de protection et d'indifférence.

— Soyez le bien-venu, mon enfant; je ne comptais plus sur vous, et comme vous ne me répondez pas, j'ai déjà traité avec d'autres artistes. Vous n'avez donc pas reçu ma lettre?

— Si fait, mon cher impresario; une heure après, j'étais en voiture.

— Avez-vous bien compris ma proposition?

— Parbleu! ce n'est pas bien difficile, sans compter que je n'ai aucune espèce de dot; je suis fâché de vous le dire, mais l'idée n'est pas de vous; vous pillez Molière, mon bon Lanari.

— Vous refusez donc?

— J'accepte.

La figure de l'impresario rayonna d'une joie nouvelle; mais, pour ne point trahir son émotion, il se mit à parler avec volubilité.

— A la bonne heure! Te voilà des nôtres! Permetts-moi, cher Duprez, de te présenter à ma femme, à mon meilleur ami. Carlotta, Romani, voici un jeune ténor qui fera son chemin, je nous en réponds. Il a la première qualité pour être un grand artiste, la première, la distinction. Il ne demande pas d'appointements fabuleux. Il ne vient pas, de propos délibéré, ruiner un pauvre directeur. C'est beau cela! c'est rare! Gardez toujours ces bons sentiments, jeune homme.

Duprez salua.

— Figurez-vous, continua Lanari, s'adressant tantôt à sa femme, tantôt à son ami, que ce pauvre Duprez a été jusqu'ici dans les mains de gens incapables, de vrais gâte-métier! Choron son maître, un pédant! lui a fait perdre dix années de sa vie à apprendre la musique, à étudier les règles, comme s'il y avait besoin de règles pour réussir au théâtre! Puis il s'est engagé à l'Odéon, une île déserte dans un Océan perdu, où tous les vents contraires se sont déchaînés contre lui... toujours par la faute du directeur; puis il s'est marié, autre sottise.

La Carlotta lança à son mari un regard dédaigneux.

— Puis enfin il est allé se fourvoyer, devinez où? A l'Opéra-Comique. Il s'est enrôlé dans la troupe de M. Ducis, un colonel de cavalerie, ma chère! On le faisait marcher au pas de charge. Dix rôles en un mois! Tandis qu'ici, *mio caro*, tu ne joueras qu'une fois par jour, peut-être deux le dimanche; mais, une fois la répétition finie, qui ne dure tous les jours que deux ou trois heures, le reste de la journée, tu es libre

piquet. Nous n'aimons pas à tyranniser nos artistes. Voilà trois ans que vous vous promenez, toi et ta femme, de San-Benedetto à la Canobiana, de la Canobiana au Carcano, du Carcano à Carlo-Félice, et, permets-moi de te le dire, tu n'as rien fait de bon. Merelli n'a rien compris à ton genre. Tu n'es pas un ténor de *mezzo-carattere*; tu dois chanter *il Pirata*, *Anna Bolena*, *Guillaume Tell*; laisse-toi diriger, je ferai ta fortune. Mais... de la docilité, de l'abnégation, point de prétentions, point d'exigences, tu m'entends...

— *Capisco!* fit Duprez d'un air narquois.

— Touche là, mon ami; nous pouvons partir pour la répétition. Le théâtre est à deux pas d'ici. J'annoncerai, dès demain, l'ouverture.

La Carlotta s'empara de Duprez et l'accabla, pendant le trajet, de compliments, de coquetteries et de prévenances. Lanari prit le bras du maestro et lui donna ses instructions à voix basse. Au bout de quelques minutes ils étaient au théâtre. Duprez trouva qu'on arrivait trop tôt. L'orchestre était au grand complet. Romani alla s'asseoir au piano; Lanari et sa femme prirent place au fond du parterre, et la répétition commença.

Aux premiers accents de cette voix vibrante, passionnée, et si jeune, la Carlotta joignit les mains et poussa un cri de surprise.

— *Ma non è un uomo*, dit-elle, en se levant.

— Tais-toi, misérable, fit Lanari d'une voix sourde, étouffant, d'un revers de sa main, l'admiration de sa femme; tu veux donc m'assassiner! Si tu continues à parler de la sorte, il me demandera cent mille francs par an.

Le succès de Duprez fut immense: son nom se répandit rapidement d'un bout à l'autre de la péninsule; mais bien qu'aucun traité préalable n'eût été signé entre le directeur et l'artiste, celui-ci s'engagea pour une somme tellement modeste qu'elle ferait sourire aujourd'hui le dernier de nos ténors de province.